

Bureau du 22 janvier 2007

Décision n° B-2007-4922

objet : **Réseau d'assainissement - Travaux de construction, réparation et entretien des branchements particuliers - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Modification de la décision n° B-2006-4639 en date du 2 octobre 2006**

service : Direction générale - Direction de l'eau

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 11 janvier 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Par décision n° B-2006-4639 en date du 2 octobre 2006, le Bureau a accepté le lancement de la consultation relative aux travaux de construction, réparation et entretien des branchements particuliers au réseau d'assainissement et a autorisé monsieur le président à signer les marchés à bons de commande et tous les actes contractuels y afférents, conformément à l'attribution de la commission permanente d'appel d'offres pour les 15 lots concernés par cette consultation.

A la suite d'une erreur matérielle, la commune de Neuville sur Saône n'est pas incluse au lot n° 14 comme elle devrait l'être.

Il est donc proposé de compléter la décision du bureau n° B-2006-4639 afin de rectifier cette omission et d'intégrer la commune de Neuville sur Saône au lot n° 14, ceci ne modifiant pas les montants minimum et maximum annuels fixés respectivement à 200 000 € HT et 600 000 € HT ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

Intègre la commune de Neuville sur Saône au lot n° 14 de la consultation lancée par décision de Bureau n° B-2006-4639 en date du 2 octobre 2006 pour les travaux de construction, réparation et entretien des branchements particuliers au réseau d'assainissement.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,